



INDI ENDUIT LENT

ENDUIT A JOINT PRISE LENTE

DOMAINE D'UTILISATION

DESTINATION :

INDI ENDUIT LENT est destiné au traitement des joints de plaques de plâtre à bords amincis, collage des bandes et couches de finition, râtissages localisés.

Son séchage progressif permet la mise en œuvre en été comme en hiver.

DOMAINE D'APPLICATION :

Sur plaques de plâtre et doublages.

Mise en œuvre des ouvrages définis aux DTU 25-41 / 25-42.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS :

• Il convient de vérifier le bon état de la surface à traiter, notamment que les têtes de vis et pointes soient correctement enfoncées.

• Au droit des raccordements avec des parois d'autre nature, il convient de s'assurer que la surface soit saine, sèche et non pulvérulente.

• Avant traitement des joints, il est procédé au garnissage entre plaques accidentellement non jointives et aux rebouchages divers à l'aide de produits adaptés (colle à carreaux, mortier adhésif ou enduit de rebouchage).

PRÉPARATION DU PRODUIT :

E/P : 4,5 kg d'eau pour 10 kg de poudre.

La préparation peut être manuelle ou mécanique.

Utiliser un récipient propre. Verser progressivement dans l'eau propre puis laisser reposer 2 à 3 mn, puis malaxer de façon à obtenir une pâte homogène, sans grumeaux.

Laisser reposer 10 mn avant emploi.

Ce mélange est rebattu légèrement afin d'obtenir une pâte épaisse.

APPLICATION :

• Beurrer les amincis entre les plaques.

• Placer la face meulée de la bande sur l'enduit, l'axe de la bande est placé au droit de la jonction entre les deux plaques.

• Avec un couteau à enduire de 10 à 15 cm de large, serrer la bande sans trop appuyer, puis recouvrir cette dernière avec l'excès d'enduit ainsi dégagé. Après durcissement de l'ensemble, recouvrir le joint d'une couche de finition débordant de 3 à 5 cm à l'aide d'un couteau à enduire de 20 à 25 cm ou d'une lisseuse italienne.

• Si besoin est, passer une autre couche de finition débordant toujours de chaque côté de la précédente de 2 à 5 cm.

NETTOYAGE DES OUTILS :

A l'eau immédiatement après emploi.

RÉFÉRENCES TECHNIQUES :

Produit issu de fabrication industrielle automatisée, codée, numérotée, contrôlée, conforme à la norme AFNOR NF EN 13963 de septembre 2005.

Produit sous avis technique (se référer à l'avis en cours : www.CSTB.com).

CARACTÉRISTIQUES

IDENTIFICATION :

Composition : à base de plâtre naturel sélectionné, de charges minérales (poudre de marbre, etc.) et d'adjuvants.

Aspect : poudre de couleur blanche.

pH neutre.

TEMPS D'EMPLOI : 7 à 9 heures.

TEMPS DE REDOUBLEMENT : 12 à 14 heures.

CONSOMMATION : 300 à 350 g/m².

TEMPÉRATURE D'EMPLOI : entre + 5°C et + 30°C..

CONSERVATION :

9 mois en emballage d'origine, fermé, à compter de la date indiqué sur le flanc du sac. Stockage à l'abri de l'humidité et sans contact direct avec le sol.

CONDITIONNEMENT :

Sac 2 plis doublés polyéthylène de 25 kg.